DEBUNK

# QUI PROTÈGE VRAIMENT LES ENFANTS ?

Ce que le RN vous cache derrière
la perpétuité et les accusations sur LFI.

→

**Sauvegarde. Diffuse. Réponds.**



@miaoulenchon

# LYHANNA :
# LA FAILLITE DE L'ÉTAT

Lyhanna avait 11 ans.
Elle disparaît le 29 mai 2026. Son corps est retrouvé sans vie quelques jours plus tard.

**L'homme mis en cause avait déjà été cité dans plusieurs procédures pour des violences sexuelles présumées.**

**Ce drame n'a pas révélé un manque de peines de prison.**
**Il a révélé l'incapacité de l'État à traiter les alertes !**



@miaoulenchon →

# POURQUOI PARLE-T-ON DE FAILLITE ?

Au moment de la disparition de Lyhanna, l'homme mis en cause n'était pas inconnu de la justice. Il apparaissait déjà dans trois procédures pour des infractions sexuelles.

**Une plainte pour viol sur un enfant de moins de 15 ans avait notamment été déposée contre lui en août 2025. Le dossier avait ensuite été transféré du parquet de Toulouse à celui d'Auch, sans conduire à son interpellation avant le drame.**

**La vraie question n'est donc pas seulement : quelle peine prononcer après le crime ? Mais pourquoi les alertes n'ont-elles pas permis de l'empêcher ?**



@miaoulenchon →

# CE QUI N'A PAS FONCTIONNÉ

Le prérapport interministériel sur l'affaire Lyhanna du 22 juin 2026 décrit :

**un dossier mal orienté ;**
**l'urgence insuffisamment signalée ;**
**des mois d'inaction ;**
**des appels laissés sans réponse ;**
**une mauvaise coordination entre justice et gendarmerie ;**
**des professionnel·les débordé·es.**

**La menace était connue.**
**Mais la machine judiciaire n'a pas agi assez vite.**



@miaoulenchon →

# L'ÉMOTION TRANSFORMÉE EN LOI

Le projet de loi initial avait été déposé le 27 mai, deux jours avant la disparition de Lyhanna.

**Mais après le drame, le Gouvernement lui ajoute en urgence cinq nouveaux articles pénaux, dont la perpétuité pour certains viols en série.**
**Le Conseil d'État est saisi le 17 juin.**
**La lettre rectificative est déposée le 1er juillet, puis examinée selon la procédure accélérée.**



@miaoulenchon →

En quelques semaines, une émotion nationale légitime devient une réponse pénale improvisée.

Une loi ne devrait pas être conçue pour calmer momentanément la colère populaire.

Elle devrait être construite pour empêcher durablement le prochain crime.




@miaoulenchon →

# CE QU'A RÉELLEMENT VOTÉ LFI

Le 17 juillet 2026, l'Assemblée nationale examine l'article 11 du projet de loi sur la protection des enfants. Cet article voulait permettre la réclusion criminelle à perpétuité pour des viols commis sur plusieurs victimes lorsque l'une d'elles avait moins de 15 ans.

**LFI a demandé la suppression de cet article et a voté contre cette aggravation de la peine.**
**Elle n'a voté ni pour l'impunité, ni pour la libération des violeurs.**



@miaoulenchon →

▼

**Elle a refusé une mesure pénale précise, ajoutée dans l'urgence, qu'elle juge inefficace pour prévenir les crimes.**

**C'est ce vote que le RN transforme aujourd'hui en :**
**« LFI protège les pédocriminels. »**

**La perpétuité n'aurait rien changé**
**Dans l'affaire Lyhanna, le problème ne se situait pas à la fin du procès.**
**Il se situait bien avant : dans la détection du danger, l'enquête, la transmission des informations et l'interpellation du suspect.**
**Même la peine la plus lourde du monde ne protège aucun enfant si l'auteur présumé n'est ni poursuivi ni jugé.**
**Une peine future ne rattrape pas une enquête qui n'a pas lieu.**



@miaoulenchon →

# LE POPULISME PÉNAL

La mécanique est connue :

**un crime atroce ; une émotion légitime ; une couverture médiatique massive ; une promesse de peine toujours plus lourde ; puis la désignation de celles et ceux qui résistent comme complices des criminels.**

**Les juristes parlent de « populisme pénal » : un fait divers, une loi, et l'illusion d'avoir agi.**



@miaoulenchon →

# LA MÉTHODE DU RN

Le RN ne demande pas :

**« Quelle politique empêchera le prochain crime ? » Il demande : « Qui réclamera la peine la plus spectaculaire ? » Puis il transforme tout désaccord en accusation morale : Vous refusez notre solution ? Vous protégeriez donc les pédocriminels.**

**La peur remplace la réflexion.**
**La vengeance remplace la protection.**



@miaoulenchon →

# CE QUE LFI A RÉELLEMENT REFUSÉ

L'article 11 voulait rendre possible la perpétuité pour plusieurs viols commis sur différentes victimes lorsque l'une d'elles avait moins de 15 ans.

**LFI a demandé sa suppression. Pas parce que ces crimes ne seraient pas assez graves. Mais parce que cette aggravation ponctuelle ne répondait ni aux défaillances révélées par l'affaire Lyhanna, ni à l'impunité massive des violences sexuelles.**

**LFI refuse une peine d'affichage qui laisse intactes les causes du drame.**



@miaoulenchon →

# LE PROBLÈME N'EST PAS LA PEINE MAXIMALE

Le viol d'un enfant de moins de 15 ans et les viols commis sur plusieurs victimes sont déjà punis de vingt ans de réclusion.

**La peine atteint trente ans lorsque le viol entraîne la mort. La perpétuité existe déjà en cas de tortures ou d'actes de barbarie. Pendant ce temps, seuls 3 % environ des auteurs mis en cause pour viol sur mineur seraient condamnés.**

**À quoi sert d'alourdir une peine que l'immense majorité des agresseurs ne recevra jamais ?**



@miaoulenchon →

# CE QUI DISSUADE RÉELLEMENT

Un agresseur ne consulte pas le Code pénal avant de commettre son crime.

**La différence entre vingt ans, trente ans ou la perpétuité reste abstraite s'il pense qu'il ne sera jamais identifié. Ce qui protège réellement, c'est la certitude : d'être détecté ; de faire l'objet d'une enquête ; d'être poursuivi ; et d'être condamné.**

**La certitude de la sanction protège davantage que sa surenchère théorique.**



@miaoulenchon →

# ENFERMER NE SUFFIT PAS

La prison est nécessaire pour sanctionner et éloigner les personnes dangereuses.

**Mais sans personnels, sans soins, sans évaluation, sans suivi psychologique et sans préparation des sorties, elle ne prévient pas suffisamment la récidive. Elle en devient même une usine ! Au 1er juin 2026, la France comptait près de 89 000 détenu·es pour environ 63 000 places...**

**Une prison abandonnée à la surpopulation satisfait notre colère. Elle ne construit pas nécessairement notre sécurité.**



@miaoulenchon →

# LA POSITION DE LFI EST LA PLUS PROTECTRICE

LFI demande de concentrer les moyens
là où ils peuvent empêcher les crimes :

**des services d'enquête spécialisés ;
des magistrat·es disponibles ; l'écoute
et la protection immédiate des enfants ;
la formation des professionnel·les ;
le financement des associations ;
des soins et un suivi renforcé des auteurs ;
la fin des sorties de prison sans
accompagnement.**

**Protéger les enfants, ce n'est pas promettre
la vengeance après leur mort.
C'est empêcher que le crime puisse avoir lieu.**



@miaoulenchon →

# NE NOURRISSEZ PAS LA MEUTE

Dans les prochains jours, l'extrême droite va tenter de nous couvrir d'insultes.

**Comme après l'affaire Quentin Deranque, certain·es nous traiteront de pédophiles, d'antisémites ou de meurtrier·ères pour nous intimider et nous réduire au silence. Ne cherchez pas à convaincre celles et ceux qui ne viennent pas débattre. Ne répondez pas. Ce sujet est trop complexe pour expliquer en commentaire la position de LFI et son choix de vote**



@miaoulenchon →

Bloquez. Signalez. Et, si nécessaire, fermez temporairement les commentaires sous vos publications.

Faisons le dos rond, protégeons-nous et restons uni·es.

Plus iels nous insultent, plus iels révèlent la pauvreté de leurs arguments.

Nous avons les faits.
Iels n'ont plus que la haine, les insultes et le mensonge ou les raccourcis pour essayer de nous abbattre !



@miaoulenchon →

# LES SOURCES :


- Prérapport interministériel sur l'affaire Lyhanna, 22 juin 2026
- Assemblée nationale, projet de loi n° 3018 et amendement n° 914
- Débats parlementaires du 17 juillet 2026
- Conseil d'État, avis du 25 juin 2026
- Rapport de la commission spéciale sur la protection des enfants
- Ministère de la Justice, statistiques pénitentiaires de juin 2026
- Rapport parlementaire Le sens de la peine, 2023




@miaoulenchon →

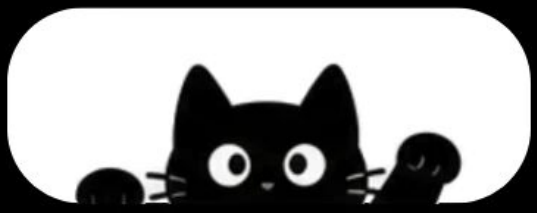

# SAUVEGARDE CE CARROUSEL ET DIFFUSE-LE LARGEMENT.

**Commentez, partagez et sauvegardez.**

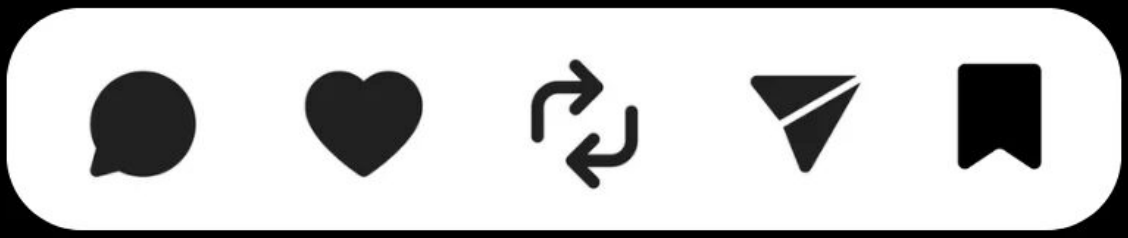

**Et en 2027, faisons enfin gagner l'alternative.**

MELENCHON 2027.fr



@miaoulenchon